

# Topicalisation et focalisation des complétives et/ou des infinitives dans les constructions verbales du polonais<sup>1</sup>

## A. Topicalisation

Le polonais (langue à cas, avec ordre non-marqué SVO) utilise deux procédés pour topicaliser un constituant nominal (H. Włodarczyk, 2004) : **a) l'antéposition d'un constituant nominal sans reprise anaphorique** (topicalisation sans particule). Le constituant topicalisé conserve les marques de sa fonction syntaxique (désinence casuelle) et de son rôle sémantique dans l'énoncé. Il se caractérise aussi par une intonation montante. De plus, une légère pause est observable immédiatement après un constituant topicalisé. **b) l'antéposition d'un constituant nominal suivie d'une particule topicalisante *to*<sub>3</sub>**. La particule *to*<sub>3</sub> segmente l'énoncé en thème et rhème. Elle joue un rôle essentiel dans la construction de l'énoncé en signalant que le thème est repris d'une relation préexistante devant servir de cadre à l'interprétation du rhème.

Les mêmes procédés (i.e. topicalisation sans particule et topicalisation avec particule) peuvent s'appliquer pour topicaliser les arguments phrastiques du verbe en fonction sujet et complément (prépositionnel ou non prépositionnel). Ces opérations nécessitent la permutation de la complétive (et/ou de l'infinitive) en fonction sujet ou complément (non-prépositionnel ou prépositionnel) en tête de phrase. Il est possible ensuite soit de marquer une légère pause immédiatement après la complétive (ou l'infinitive) soit postposer la particule *to*<sub>3</sub> immédiatement après la complétive (ou l'infinitive). A partir de la phrase :

- (1)  $V \quad N_{1acc} (E + to_1), \text{ że } P^2$   
*Cieszy ojca (E + ce), że syn powraca*<sup>3</sup>  
*Réjouit le père (E + ce) que le fils revienne*  
*(Que le fils revienne réjouit le père)*

nous pouvons obtenir plusieurs énoncés contenant la complétive sujet topicalisée :

- (1a)  $To_1 \text{ że } P \quad V \quad N_{1acc} \quad \text{ Że } P \quad V \quad N_{1acc}$   
*To<sub>1</sub>, że syn powraca // cieszy ojca*      (1c) *Że syn powraca // cieszy ojca*  
*Ce que le fils revienne réjouit le père*      *(Que le fils revienne réjouit le père)*  
*(Que le fils revienne réjouit le père)*

<sup>1</sup> Les travaux de H. Włodarczyk (2004) décrivant la topicalisation des constituants nominaux en polonais et les résultats de notre recherche portant sur les propriétés transformationnelles des verbes à complétive du polonais (L. Miladi, 2004) constituent le point de départ pour nos analyses. A notre connaissance, jusqu'à présent, cette problématique n'a pas été traitée dans les travaux de linguistique slave.

<sup>2</sup> Voir les notations à la fin du résumé.

<sup>3</sup> L'ordre canonique de la construction à complétive sujet est VOS et non pas SVO (la position initiale de la phrase étant marquée pour ce type d'argument). La structure SVO reste toutefois canonique lorsque la phrase est constituée d'un élément nominal en position sujet.

- $To_1 \text{ } \acute{z}e P$                        $to_3 \text{ } V \text{ } N_{1acc}$                        $\acute{Z}e P$                        $to_3 \text{ } V \text{ } N_{1acc}$   
 (1b) *To<sub>1</sub>, że syn powraca*    *to<sub>3</sub> cieszy ojca*    (1d) *Że syn powraca*    *to<sub>3</sub> cieszy ojca*  
*Ce que le fils revienne réjouit le père*                      (*Que le fils revienne réjouit le père*)  
*(Que le fils revienne réjouit le père)*

Dans 1c et 1d, la forme verbale dans le rhème doit être accentuée (i.e. jouer le rôle de focus) pour que l’effacement de  $to_1$  devant la complétive soit possible dans la construction topicalisante.

Lorsque la complétive sujet de forme  $to, \acute{z}e P$  est réduite à l’infinitive correspondante<sup>4</sup>, le  $V\text{-}inf W$  peut aussi être topicalisé. Toutefois, un nombre très restreint de verbes du polonais autorisent ce type de réduction. Par exemple, aucun des verbes «psychologiques» du polonais définis par le cadre syntaxique :  $Vo N_{1acc} to, \acute{z}e P$  ne l’admet<sup>5</sup>. Seuls quelques verbes, entrant dans le cadre  $Vo N_{1dat} to, \acute{z}e P$  l’autorisent comme dans :

- $V$                        $N_{1dat}$      $to_1, \acute{z}e P$   
 (2a) *Sprzykrzyło się Piotrowi to<sub>1</sub>, że pracuje w soboty*  
*(Il ne plaît plus à Pierre ce qu’il travaille les samedis)*

- $V$                        $N_{1dat}$      $(E + to_1)(E + \acute{z}eby_2) V\text{-}inf W$   
 après [réduction] (2b) = *Sprzykrzyło się Piotrowi (E + to<sub>1</sub>)(E + żeby<sub>2</sub>) pracować w soboty*  
*Il ne plaît plus à Pierre (E + ce) (E + de) travailler les samedis*

A partir de (2b) nous pouvons obtenir (2b’) et (2b’'), naturelles et équivalentes en sens avec 2b :

- $V$                        $N_{1dat}$      $\acute{z}eby_2 V\text{-}inf W$   
 après [ $to_1$  z.] (2b’) = *Sprzykrzyło się Piotrowi, żeby<sub>2</sub> pracować w soboty*  
*Il ne plaît plus à Pierre de travailler les samedis*

- $V$                        $N_{1dat}$      $V\text{-}inf W$   
 après [ $to_1 \acute{z}eby_2$  z.] (2b’’) = *Sprzykrzyło się Piotrowi pracować w soboty*  
*Il ne plaît plus à Pierre travailler les samedis*

La topicalisation des infinitives sujets s’opère de façon analogue à celle des complétives sujets. A partir de 2b, plusieurs constructions topicalisantes sont possibles en fonction des effacements autorisés dans l’infinitive : [ $to_1$  z.] ou [ $to_1 \acute{z}eby_2$  z.]. Par ailleurs, la contrainte décrite supra pour les constructions complétives (i.e. l’accentuation obligatoire de la forme verbale dans le rhème) est également observable dans les constructions topicalisantes portant sur les  $V\text{-}inf W$ . L’opération de topicalisation des complétives (et/ou des infinitives) compléments (non-prépositionnels et prépositionnels) s’effectue de manière identique à celle des complétives sujets décrite ci-dessus. Le nombre de constructions topicalisantes dépend des effacements susceptibles d’apparaître (selon la nature prépositionnelle ou non de la complétive et/ou du  $V\text{-}inf W$ ) dans les constructions complétives et/ou infinitives.

<sup>4</sup> Sur les types de réductions possibles dans les constructions verbales du polonais à complétive (et/ou à l’infinitive) et les conditions dans lesquelles peuvent s’opérer ces réductions, se reporter à L. Miladi (2004), chapitre III.

<sup>5</sup> Contrairement au français où presque la quasi totalité des verbes de «sentiment» recensés par M. Gross (1975) l’admet.

## B. Focalisation

Trois procédés de focalisation sont repérables en polonais : **a)** Focalisation sans marquage morphologique (focalisation 1). Elle repose entièrement sur la prosodie. **b)** Focalisation sans marquage morphologique, mais utilisant la permutation d'un constituant en tête de phrase et la prosodie (focalisation 2). **c)** Focalisation forte combinant la permutation d'un élément en tête de phrase, l'adjonction d'un morphème focalisateur (identificateur)  $to_2$ , placé obligatoirement en tête de phrase et la prosodie (focalisation 3).

Ces trois opérations peuvent aussi être employées pour focaliser les complétives (et/ou les infinitives) du polonais. Ainsi, en focalisant la complétive complément (non-prépositionnel) dans :

- (3)  $No \quad V \quad (E + tego_1), \text{ że } P$   
*Maria spodziewa się (E + tego<sub>1</sub>), że otrzyma prezent*  
*Marie espère (E + ce) qu'elle obtiendra un cadeau*

nous pouvons obtenir plusieurs constructions focalisantes :

focalisation 1 :

- $No \quad V \quad \text{że } P \quad (et \text{ Nég } \text{że } P)$   
 (3a) : *Maria spodziewa się, ŻE otrzyma prezent (a nie, że otrzyma list)*  
*Marie espère qu'elle obtiendra un cadeau (et non pas qu'elle obtiendra une lettre)*

- $No \quad V \quad to_2 \quad \text{że } P \quad (et \text{ Nég } tego_1 \text{ że } P)$   
 (3b) *Maria spodziewa się TEgo<sup>6</sup><sub>2</sub>, że otrzyma prezent (a nie tego<sub>1</sub>, że otrzyma list)*  
*Marie espère cela qu'elle obtiendra un cadeau (et non pas ce qu'elle obtiendra une lettre)*

focalisation 2 :

- $To_2 \quad \text{że } P \quad No \quad V \quad (et \text{ Nég } tego_1 \text{ że } P)$   
 (3c) *TEgo<sub>2</sub>, że otrzyma prezent Maria spodziewa się (a nie tego<sub>1</sub>, że otrzyma list)*  
*Cela qu'elle obtiendra un cadeau Marie espère (et non pas ce qu'elle obtiendra une lettre)*

- $\text{Że } P \quad No \quad V \quad (et \text{ Nég } \text{że } P)$   
 (3d) *ŻE otrzyma prezent Maria spodziewa się (a nie, że otrzyma list)<sup>7</sup>*  
*Qu'elle obtiendra un cadeau Marie espère (et non pas qu'elle recevra une lettre)*

focalisation 3 :

- $To_2 \quad tego_1, \text{ że } P \quad No \quad V \quad (et \text{ Nég } tego_1 \text{ że } P)$   
 (3e) *To<sub>2</sub> tego<sub>1</sub>, że otrzyma prezent Maria spodziewa się (a nie tego<sub>1</sub>, że otrzyma list)*  
*Cela ce qu'elle obtiendra un cadeau Marie espère (et non pas ce qu'elle obtiendra une lettre)*

Dans les constructions focalisantes 1 et 2, outre l'intonation descendante caractérisant la complétive, on note aussi la présence d'un accent d'intensité (en majuscule) qui frappe la

<sup>6</sup> Lorsque  $to_1$  est accentué, il change de statut.

<sup>7</sup> La possibilité d'effacement de  $to$  en tête de phrase est corrélée avec l'obligation d'accentuation de la forme verbale *spodziewa się*.

première syllabe du mot dans la complétive (respectivement *to* (dans 3b et 3c) et *że* (dans 3a et 3d)).

Alors que l'effacement de *to*<sub>1</sub> est très souvent autorisé dans les constructions de base (cette propriété varie selon les verbes), lors de la mise en focus de la complétive dans la construction focalisante forte (3e), la présence de *to*<sub>1</sub> est obligatoire, ce que illustre l'exemple (3e') en contraste avec (3e) :

(3e') \**To*<sub>2</sub> *że otrzyma prezent Maria spodziewa się (a nie tego*<sub>1</sub>*, że otrzyma list)*

*Cela qu'elle obtiendra un cadeau Marie espère (et non pas ce qu'elle recevra une lettre)*

De plus, dans (3e) au niveau de l'intonation, il n'y a ni pause ni rupture entre *to*<sub>2</sub> et la complétive de forme *tego*<sub>1</sub>, *że P*, ce qui indique une forte intégration syntaxique caractérisant l'énoncé focalisé. Lors de la focalisation à l'aide du morphème *to*<sub>2</sub> (ex. 3e), les effacements autorisés dans les constructions de base ne sont pas possibles. Ce type de focalisation demande, en effet, une identification complète (exhaustive) du constituant. Ainsi, les complétives non précédées de *to*<sub>1</sub>, introduites par un nombre important de verbes de «dire», ne peuvent pas partager la construction focalisante de type 3.

Lorsque l'infinitive n'est pas précédée de la séquence *to*<sub>1</sub> *żeby*<sub>2</sub> ou *Prép to*<sub>1</sub> *żeby*<sub>2</sub> il est alors possible de la focaliser uniquement à l'aide de la construction focalisante 1 ou 2. La focalisation de type 3 est exclue. Pour les infinitives introduites par *to*<sub>1</sub> *żeby*<sub>2</sub> ou *Prép to*<sub>1</sub> *żeby*<sub>2</sub> trois types de focalisation sont envisageables.

### C. Conclusions (provisoires)

En dehors de la construction focalisante 1, les deux opérations (topicalisation et focalisation) nécessitent la permutation d'un constituant en tête de phrase. Dans le cas de la topicalisation explicite (à l'aide de la particule *to*<sub>3</sub>) et de la focalisation forte explicite (à l'aide du morphème identificateur *to*<sub>2</sub>), il y a deux caractéristiques formelles nettes permettant de distinguer les deux opérations : la place de *to* (immédiatement postposé ou antéposé) au constituant placé en tête de phrase et l'intonation.

La complétive (et/ou l'infinitive) topicalisée est suivie immédiatement soit d'une pause soit d'une particule topicalisante *to*<sub>3</sub>. L'intonation est alors montante.

La focalisation des complétives (et/ou des infinitives) n'implique pas de pause. Cette opération nécessite soit la présence du morphème identificateur *to*<sub>2</sub> soit la présence des marques prosodiques (i.e. l'intonation et l'accentuation).

Lorsque la topicalisation et focalisation se font sans adjonction d'un quelconque matériau morphologique (sans *to*<sub>2</sub> et *to*<sub>3</sub>), trois critères suprasegmentaux permettent d'identifier clairement l'opération de focalisation : a) l'accent d'intensité porte sur la première syllabe de la complétive ou de l'infinitive focalisée ; b) l'intonation descendante, c) l'absence de pause après le constituant focalisé. Comparez ainsi :

Construction neutre :

*No V V-inf*

(4) *Maria chciała malować*  
*Maria voulait faire de la peinture*

Topicalisation de l'infinitive :

*V-inf No V*

(4a) *Malować // Maria chciała*  
*Faire de la peinture Marie voulait*

Focalisation de l'infinitive :

*V-inf*      *No*      *V*

- (4b) *Malować Maria chciała (a nie rysować)*  
*Faire de la peinture Marie voulait (et non pas dessiner)*

Les deux opérations (topicalisation et focalisation) sont en étroite interdépendance dont témoignent les contraintes évoquées dans les exemples : 1c et 1d.

### Notations :

// : marque une pause

*E* : sert à marquer la séquence vide ;

*No* : sujet (au nominatif) ;

*N<sub>1</sub>* : complément du verbe soit à l'accusatif (acc), soit au génitif (gén), soit au locatif (loc)...selon le cas régi par le verbe principal et/ou une préposition ;

*to<sub>1</sub>* : introducteur des complétives et/ou des infinitives du polonais (*to<sub>1</sub>* fait partie du complément *że* ou *żeby<sub>1</sub>*. Il est déclinable selon la flexion adjectivo-nominale, d'où les formes : *to<sub>1</sub>* (au nominatif et aussi à l'accusatif) ; *temu<sub>1</sub>* (au datif), *tego<sub>1</sub>* (au génitif), *tym<sub>1</sub>* (à l'instrumental)... Etant grammaticalisé, il est souvent effaçable.

(*E+to<sub>1</sub>*) : signifie que *to<sub>1</sub>* peut être effacé ;

*to<sub>2</sub>* : pronom démonstratif *cela*, sert à pronominaliser les *SN* (sans distinction de nombre et de genre), les complétives et les infinitives (le polonais n'a pas de pronoms clitiques correspondant à *le*, *y* ou *en* du français). *To<sub>2</sub>* est alors déclinable. Placé en tête de phrase, il permet aussi l'extraction des constituants nominaux et phrastiques. Il est alors invariable ;

*to<sub>3</sub>* : particule topicalisante, placée immédiatement après un constituant topicalisé ;

*że* : complémentateur introduisant la complétive (après toutes sortes de verbes) ;

*żeby<sub>1</sub>* : complémentateur introduisant la complétive uniquement après les verbes exprimant les «volontés» ;

*żeby<sub>2</sub>* : complémentateur introduisant une infinitive ;

*V-inf W* : infinitive suivie de sa complémentation ;

[*to<sub>1</sub> z.*] : transformation d'effacement de *to<sub>1</sub>* de la construction complétive (et/ou infinitive) ;

[*Prép to<sub>1</sub> z.*] : transformation d'effacement de la préposition et de *to<sub>1</sub>* de la construction complétive (et/ou infinitive) ;

[*to<sub>1</sub> żeby<sub>2</sub> z.*] : transformation d'effacement de *to<sub>1</sub>* et de *żeby<sub>2</sub>* de la construction infinitive.

[*Prép to<sub>1</sub> żeby<sub>2</sub> z.*] : transformation d'effacement de *Prép to<sub>1</sub>* et de *żeby<sub>2</sub>* de la construction infinitive.

### Bibliographie

BARTNICKA, B. (1982) : *Funkcje semantyczno-składniowe bezokolicznika we współczesnej polszczyźnie (Les fonctions sémantico-syntaxiques de l'infinitif en polonais contemporain)*, Warszawa, PAN, 253 p.

BONNOT, Ch. (1999) : Pour une définition formelle et fonctionnelle de la notion de thème (sur l'exemple du russe moderne) in *La thématization dans les langues* (Actes du colloque de Caen, 1997), Peter Lang, pp. 15-31.

CARON, B. (éd.) (2000) : *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Peeters, Louvain-Paris,

CREISSELS, D. (2004) : Topicalisation et focalisation (chapitre 17) in *Cours de syntaxe générale*.

- DANON BOILEAU, L (1991) : Intégration discursive et intégration syntaxique in *Langages n°4 Intégration syntaxique et cohérence discursive*, Paris, Larousse, pp. 111-128.
- GROSS, M. (1975) : *Méthodes en syntaxe (régime des constructions complétives)*, Paris, Hermann, 414 p.
- HUOT, H. (1981) : *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*, Genève-Paris, Librairie DROZ, 548 p.
- KRASNOWOLSKI, A. (1909 ; 1<sup>ère</sup> éd. 1897) : *Systematyczna składnia języka polskiego (Syntaxe systématique de la langue polonaise)*, Warszawa, éd. M. ARCTA, 310 p.
- MILADI, L. (2004) : *Etude transformationnelle des verbes à complétive du polonais : comparaison avec le français*, thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Stendhal Grenoble III.
- MOLINIER, C. (1996) : Constructions en «C'EST» : une classification générale in *Cahiers de grammaire*, 21, p. 75-94.
- SALONI, Z. (1976) : *Cechy składniowe polskiego czasownika (Traits syntaxiques du verbe polonais)*, Warszawa, PAN, 157 p.
- SANFELD, Kr (1936 ; éd. 1965) : *Syntaxe du français contemporain : Les propositions subordonnées*, Paris, Droz, 490 p.
- SANFELD, Kr (1943 ; éd. 1965) : *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*, Genève, Droz, 540 p.
- VAILLANT, A. (1977) : *Grammaire comparée des langues slaves, tome 5, La syntaxe*, Paris, Ed. Klincksieck, 269 p.
- WLODARCZYK, H. (1999) : «Les marqueurs de la validation des énoncés en français et polonais» in *Etudes cognitives / Studia kognitywne III*, Warszawa, SOW, PAN.
- WLODARCZYK, H. (2004) : Centres d'intérêt de l'énoncé en polonais et en français in *Enoncer. L'ordre informatif dans les langues*, texte réunis par P. Cotte, M. Dalmas, H. Włodarczyk, Paris, l'Harmattan, pp. 33- 48.
- ZARON, Z. (1980) : *Ze studiów nad składnią i semantyką czasownika (Les études sur la syntaxe et la sémantique du verbe)*, Warszawa, PAN, 157 p.